

Appel à l'action contre le plan israélien d'annexion de la Cisjordanie

Description

Par WILPF International, le 15 juillet 2020



La décision du gouvernement israélien d'annexer de larges parties du territoire palestinien occupé après le 1er juillet, décision qui a été approuvée dans le « Marché du silence » américain, est une grave violation du droit international et doit être catégoriquement combattue et arrêtée par la communauté internationale, ainsi que par des personnes et des groupes du monde entier.

Occupation, politiques coloniales et impact genré du vol des terres et de la violence

Cette annexion est un nouvel épisode dans une politique coloniale systématique qui est construite sur la violation des droits du peuple palestinien, maintenant un système d'apartheid qui instaure le vol des terres et la violence. Les politiques israéliennes qui victimisent et discriminent le peuple palestinien ont un impact clairement genré en ce qu'elles isolent les Palestiniennes, les appauvrissent, limitent leurs droits et leurs libertés, et inhibent leur participation aux sphères publiques culturelles, sociales et économiques. L'annexion a des normes conséquentes sur le statut juridique, social, éducatif, économique et politique des femmes, ainsi que sur leurs priorités, l'accès aux services particulièrement destinés aux filles et aux femmes victimes de violences de genre, et sur les options de leur disposition pour résister.

L'annexion divisera encore davantage les terres et les communautés palestiniennes et repoussera ces dernières dans de petites enclaves isolées, complètement séparées les unes des autres par Israël et sans connexion territoriale avec le monde extérieur. Elle impactera encore davantage leur accès aux ressources et aux services essentiels comme l'éducation et la santé et augmentera les inégalités sociales et économiques qui perpétuent les vulnérabilités et les désavantages des femmes. L'expansion et la restriction de mouvement aggraveront aussi de manière disproportionnée l'accès des femmes aux soins, particulièrement pour les femmes enceintes ou souffrant d'une maladie chronique, et dénieront aux survivants de violence basée sur le genre l'accès à un soutien psychologique et aux services [appropriés].

L'annexion reproduira aussi le système de discrimination à deux niveaux qui est actuellement en place à Jérusalem et à l'intérieur d'Israël. Ce système institutionnalise la discrimination entre les citoyens d'un même territoire, normalise l'injustice, accroît inévitablement les griefs et la violence et inhibe toute possibilité d'une paix juste, équitable et durable.

Violence des colons

L'expansion des colonies a toujours été accompagnée de violence et de vandalisme par les colons, en réponse auxquels la police israélienne inculpe souvent un Palestinien pour provocation ou agression contre les colons, alors que les colons restent à l'abri des poursuites. La complicité de l'armée et de la police et leur responsabilité dans le maintien de l'impunité des colons jouent un rôle central dans l'exacerbation des actions illégales contre la population civile palestinienne, y compris les femmes.

La violence des colons laisse les Palestiniennes dans la peur de quitter seules leurs maisons puisqu'elles peuvent être la cible d'attaques. La violence des soldats et des colons, le vandalisme et la destruction de la propriété privée, y compris la démolition des habitations, surchargent les femmes de responsabilités accrues en matière de finances et de soins, ainsi qu'une peur constante de perdre leurs enfants pour être simplement au mauvais endroit au mauvais moment.

Le plan d'annexion ajoutera, donc, des couches supplémentaires à la discrimination structurelle déjà multi-couches contre les femmes. Cela affectera fortement les positions et les statuts des femmes dans la société. Les Palestiniennes souffrent d'une dynamique et de structures de pouvoir inégales et celles-ci seront accrues par d'autres couches amplifiées de restrictions et de limitations qui isoleront davantage les femmes et les marginaliseront.

Le coût de la résistance

Le peuple palestinien a été laissé seul à résister aux stratégies racistes coloniales qui continuent à être tolérées et demeurent incontestées par la communauté internationale. Sa résistance pacifique a un coût très élevé, qui pourrait être la vie [des Palestiniens], leurs maisons et leur liberté. On leur dénie le droit de se défendre et de défendre leurs terres, leur sécurité est compromise sous prétexte d'une menace au droit à l'Israël à la sécurité, leur droit à une manifestation pacifique a été pénalisés par des assassinats ciblés et des représailles contre des familles et des communautés entières. Les efforts pour isoler pacifiquement Israël culturellement et économiquement ont été sanctionnés et criminalisés et les tentatives pour s'opposer au plan d'annexion ont été étiquetés comme du « rejectionisme », dans une tendance à leur dénier le droit de choisir, de résister et de parler pour eux-mêmes.

Il est temps pour nous tous d'élever nos voix en soutien au peuple palestinien, de s'opposer à un système colonial raciste qui ne devrait pas avoir sa place de nos jours.

Nous appelons les personnes du monde entier à combattre les politiques des colons, en tant qu'il s'agit d'un combat pour une paix féministe, une paix qui est étroitement connectée à la libération des femmes du patriarcat et de la violence. Nous devons combattre la tendance à la tolérance vis-à-vis des violations par Israël du droit international et à la culture d'impunité incontestée dont jouissent les coupables (qui devraient être amenés devant la justice) parmi ceux qui les encouragent à continuer les violations, qu'ils soient des individus, des entreprises ou des groupes de pression.

Les personnes du monde entier doivent utiliser leurs voix, leurs votes et leurs espaces pour garantir que leurs gouvernements iront au-delà de la condamnation et de la non-reconnaissance de l'annexion et prendront des actions concrètes.

Voici ce que vous pouvez faire :

A- Combattre l'impunité et faire rendre des comptes aux coupables

Israël continue d'avoir la responsabilité de la puissance occupante envers la population palestinienne selon le droit humanitaire international et les droits humains, tant qu'il a un contrôle effectif sur tout le territoire palestinien occupé en 1967. L'annexion perpétuera encore davantage les graves violations des droits humains existantes contre le peuple palestinien.

Les États doivent envoyer un message clair à Israël en tant que puissance occupante, lui indiquant que ses actes de terrorisme et ses violations systématiques du droit international ainsi que ses politiques coloniales auront des conséquences, que l'impunité actuelle ne sera plus tolérée et qu'il n'y a pas de place pour l'apartheid dans notre ordre mondial.

La reddition de comptes devrait combiner des sanctions économiques, une enquête pénale et des compensations et des réparations pour les victimes.

Des sanctions économiques devraient être imposées par l'Union européenne, y compris des mesures restrictives progressives, un moratoire sur le commerce des armes, des restrictions sur les individus et les entreprises impliqués dans les colonies et la suspension de toute coopération en matière de sécurité ainsi que des accords de libre échange avec Israël. Les entreprises commerciales ont un rôle énorme dans l'expansion des colonies illégales et en tirent un important profit, ceci devrait être découragé et puni.

Des enquêtes pénales sur les violations des droits humains devraient être initiées par les États à la fois dans leurs juridictions nationales et internationalement ; cela inclut de soutenir l'enquête de la Cour pénale internationale sur les crimes de guerre israéliens et sur les graves atteintes au droit international, ainsi que d'autres mécanismes multilatéraux. De telles enquêtes doivent tendre à poursuivre les coupables et à offrir des réparations aux victimes, et elles devraient adopter une approche sensible au genre et centrée sur les victimes, avec l'objectif de la restitution et la garantie de réparations et de compensations. La Résolution du Conseil de Sécurité 2334 et l'Avis consultatif 2004 de la Cour internationale de justice sur l'illégalité des colonies israéliennes, la nécessité de les démanteler, de déconstruire le mur de séparation et de compenser les Palestiniens pour les violations sont une base adéquate pour de telles actions juridiques.

Les États et les individus doivent boycotter les produits et les services des colonies illégales israéliennes et devraient continuer à soutenir les efforts des Nations Unies pour améliorer sa banque de données des compagnies impliquées dans le commerce avec les colonies.

B- Se mobiliser pour contester les faux narratifs

Israël continuera de protéger ses pratiques illégales en répandant de faux narratifs pour effacer son histoire de nettoyage ethnique, de violations des droits humains et de vol de terres. Nous devons

nous tenir fermement aux cÅtÃ©s du peuple palestinien dans son combat pour la libertÃ© et lâautodÃ©termination et nous opposer Ã un narratif qui le dÃ©shumanise, dÃ©lÃ©gitime sa lutte pour la libertÃ© et le rÃ©duit Ã une pure menace contre la sÃ©curitÃ© dâIsraÃl.

Ce plan dâannexion unilatÃ©ral est une menace existentielle pour les Palestiniens. Nous devrions utiliser les espaces disponibles pour rÃ©clamer la fin de lâoccupation israÃ©lienne et la pleine reconnaissance de lâÃ©tat de Palestine dans les lignes de 1967, avec une capitale dans JÃ©rusalem-Est. Nous devons aussi rendre ces espaces accessibles aux Palestiniens pour quâils sây expriment au lieu de parler pour eux, pour quâils apportent leurs expÃ©riences et leurs demandes Ã tous les forums locaux, nationaux et internationaux. Les voix des Palestiniennes sont particuliÃrement nÃ©cessaires pour promouvoir une analyse intersectionnelle de la cause et une stratÃ©gie genrÃ©e pour continuer la lutte.

Enfin, nous devons nous opposer aux tentatives de rÃ©duire au silence les militants palestiniens et leurs alliÃ©s et de stigmatiser leur travail pacifique et leur libertÃ© dâexpression.

Traduction : CG pour lâAgence Media-Palestine

Source : [WILPF International](#)

date crÃ©Ã©e
2020/07/22